

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle la Bichonnaire, domaine des Vallons à Limoux, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité : 15 juin 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
	RIVIERE Marilyse		Syndicat de Bassin Orbieu Jourres
	LOIS Lydie		Syndicat de Bassin Orbieu Jourres
Messieurs	MENASSI Eric		SM Aude Centre
	DEMANGEOT François		SIAH Fresquel
	DEDIES Daniel		Conseil Départemental 11
	JAMMES Michel		SIAH Berre et Rieu
	CASATO Didier		SIAH Berre et Rieu
	MAGRO Christian		SM Aude Centre
	FABRE Alain		SM Aude Centre
	BARDIES Pierre		SMAH Haute Vallée de l'Aude
	ARAGOU Christian		SMAH Haute Vallée de l'Aude
	GUICHOU Jean Régis		SMAH Haute Vallée de l'Aude
	FAURAN Jean Paul		SIAH Corbières Maritimes
	BELART Xavier		SM du Delta de l'Aude
	HERNANDEZ André		Syndicat de Bassin Orbieu Jourres
TITULAIRES REPRESENTES :			
	SCHENATO Henry (SB Orbieu Jourre)	représenté par	CABROL Eliette
	MATEILLE Séverine (CD11)	représentée par	LARRUY Marie Ange
	BARTHES Jean Pierre (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline
	DURAND Pierre (SMAH HVA)	représenté par	FERNANDEZ David
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	CARALP Alain (SMDA)	représenté par	CLERGUE Guy
	IZARD Alain (SIAH Berre et Rieu)	représenté par	MONTLAUR Jean Claude

M. FABRE Alain a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE D'AVIS EPTB

Le Président informe que la Communauté de Communes Sud Hérault nous a notifié le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de commune Sud Hérault et de la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des communes de Capestang, Cessenon sur Orb et Puisserguier.

Après consultation du dossier, il est proposé d'émettre un avis favorable sans réserve.

Le Comité Syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

DECIDE d'émettre un avis favorable au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de commune Sud Hérault et de la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des communes de Capestang, Cessenon sur Orb et Puisserguier.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Affiché le
Publié le

01 JUIL. 2022

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-251101549-20220623-CS_DEL I635_